





Reims, le 15 mai 2024

COMMUNIQUÉ

La CGT vient d'apprendre le retour, au sein de la DDETSPP de la Marne de l'ancienne directrice des services de l'Inspection du travail du département.

La CGT prend acte de ce très mauvais signal donné au dialogue social dans le Département et les services déconcentrés du Ministère du Travail.

Nous assurons de notre soutien et de notre plus grande vigilance l'ensemble des agent-es de la DDETSPP de la Marne.

Nous rappelons la bataille menée en pleine première vague de Covid en 2020, où l'Inspecteur du travail, Anthony SMITH, avait été abusivement suspendu et muté disciplinairement pour avoir fait son travail en défense des salariées d'une association d'aide à domicile. Plus de 2 ans de bataille unitaire ont été nécessaires pour qu'au final un juge annule la sanction et rétablisse notre camarade dans ses fonctions.

C'en était trop pour cette directrice qui a déposé deux plaintes pour diffamation et injures publiques contre Sabine DUMENIL la Secrétaire Générale de l'Union Départementale (UD) CGT de la Marne.

Toutes les procédures engagées contre la CGT ont été jusqu'à la Cour de cassation, auront duré 3 ans pour que finalement cette directrice n'ait pas eu gain de cause. Elle a aussi porté plainte contre la CGT des services du Ministère du travail du Grand Est.

Elle a été déboutée de tous ses recours et face à ces « procès-baillons » (payés par l'argent des contribuables via la protection fonctionnelle) nous avons résisté et nous avons gagné.

Dans ce contexte, il n'est aucunement envisageable pour la CGT d'avoir comme interlocutrice cette personne, quel que soit son niveau de responsabilité.

Nous ne nous tairons jamais face à la répression syndicale!